Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction mobilité, emplois,carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDMEC/2015-446** **13/05/2015**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Appel à candidature en administration centrale : un poste au SG/SRH/SDDPRS

Secrétariat général – Service des Ressources Humaines – Sous-Direction du développement professionnel et des relations sociales :

1 poste de Chef(fe) du Bureau de l'action sanitaire et sociale

Le Sous-Directeur Mobilité, Emplois et Carrières,

Michel GOMEZ

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Service des ressources humaines
Sous-direction du développement professionnel et des relations sociales
Bureau de l'action sanitaire et sociale
Chef(fe) de bureau

N° du poste : 30191 **Catégorie : A**	
Cotation parcours professionnel postes catégorie A : 3	**Cotation part fonction PFR : 4**
Poste vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	Le bureau de l'action sanitaire et sociale comprend 19 agents. Il est organisé en trois pôles : handicap, action sociale et santé, sécurité au travail. Le service de médecine de prévention, le pilotage du réseau des assistants de service social et le secrétariat des instances médicales lui également sont rattachés.
Objectifs du poste	Le chef de bureau assure l'animation et la coordination de l'activité des 3 pôles et services / réseaux rattachés Son action s'inscrit dans le cadre du dialogue social mené en amont, durant, et après la tenue des séances du comité technique ministériel réuni en formation « action sociale » et des comités d'hygiène de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) ministériel et d'administration centrale. Il doit non seulement mettre en œuvre les dispositifs touchant l'ensemble des secteurs constituant son périmètre d'action qui ont été arrêtés au niveau ministériel et/ou inter-ministériel, mais aussi proposer toute mesure visant à améliorer les dispositifs existants au profit de l'ensemble des agents constituant la communauté de travail ministérielle. Pour ce faire, il s'appuie sur l'équipe de 19 agents constituant le bureau et fait appel également au service de la médecine de prévention et au réseau des 8 inspecteurs santé et sécurité au travail (ISST) pour la mise en œuvre de la prévention des risques professionnels, ainsi qu'à celui des 16 assistants de service social présents dans les structures ministérielles pour tout ce qui relève de l'accompagnement social des agents du ministère. Par ailleurs, il préside la commission de réforme ministérielle et la commission d'attribution d'aides financières pour les agents en difficulté sociale et représente le MAAF au sein d'instances ministérielles et inter-ministérielles.
Description des missions à exercer ou des taches à exécuter	Le pôle action sociale pilote la politique d'action sociale ministérielle notamment au travers : - de la gestion du budget consacré à l'action sociale - de la mise œuvre en administration centrale de la politique d'aide au logement des agents et de restauration collective - des relations avec l'association culturelle, sportive et de loisirs du ministère de l'agriculture (ASMA) Le pôle santé, sécurité au travail pilote les actions relatives à la santé et la sécurité au travail et à l'amélioration des conditions de travail. Le secrétariat des CHSCT ministériel et d'administration centrale est assuré par ce pôle. Il assiste le Président du CHSCT M dans l'animation du réseau des ISST. Le pôle gère et suit les dossiers d'accidents du travail et assure le secrétariat des instances médicales pour les agents d'administration centrale. Il est également chargé de suivre le dossier de la médecine de prévention. Le pôle handicap, animé par le correspondant handicap ministériel, impulse, anime

<table>
<tr><td></td><td colspan="2">et coordonne les travaux et les actions contribuant à mettre en œuvre, au sein du ministère, la politique de maintien dans l’emploi, d'insertion et de recrutement des agents en situation de handicap conformément aux orientations fixées dans le plan triennal Handi-Cap. Il prépare la convention financière avec le FIPHFP et suit son application.

Le service social anime et coordonne l'activité des 16 assistants de service social du personnel. Le service de médecine de prévention assure la surveillance médicale des agents d’administration centrale.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">Au sein du ministère : outre les services du Secrétariat général et des directions générales en tant que de besoin, contacts très réguliers avec les représentants des organisations syndicales (CHSCT, CT «action sociale ») de l’ASMA, de l’association de gestion du restaurant collectif d’administration centrale, des bailleurs sociaux ; des organismes chargés d’assurer la protection sociale complémentaire des agents.

Au niveau inter-ministériel : Direction générale de l'administration et de la fonction publique, FIPHFP, comité inter-ministériel d’action sociale</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>Connaissances juridiques ; qualités rédactionnelles, animation et coordination d’une équipe, réactivité</td><td>Intérêt pour les questions sociales (logement, restauration, politique en faveur des personnes en situation de handicap), pour les problématiques liées à la santé et sécurité au travail.

Sens du relationnel et des contacts

Capacité d’analyse et de synthèse sur des dispositifs réglementaires existants en vue de proposer des pistes d’amélioration ou de révision de ces dispositifs</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">M. Jacques Clément, chef du Service des ressources humaines

Tel et courriel :01 49 55 41 99 / jacques.clement@agriculture.gouv.fr

M Yves Le Nozahic, Sous-directeur développement professionnel et relations sociales

Tel et courriel : 01 49 55 46 75 / yves.le-nozahic@agriculture.gouv.fr</td></tr>
</table>